

DOSSIER DE PRESSE

Signature du Contrat de Filière Aéronautique

10 décembre 2018



Sommaire

| Editorial d'Eric Trappier | 3 |
|---|----|
| Chiffres clés du secteur | 4 |
| L'industrie aéronautique et spatiale | 4 |
| Le comité stratégique de la filière aéronautique | 5 |
| Contexte | 5 |
| La filière aéronautique | 5 |
| Les enjeux de la filière aéronautique | 5 |
| Les actions structurantes du contrat de la filière aéronautique | 7 |
| Action 1 : Programme Industrie du Futur | 7 |
| Action 2 : Engagement pour l'emploi et le développement des compétences des industries de l'aéronautique et de l'espace | 9 |
| Action 3 : Concertation à l'exportation au bénéfice des PME | 11 |

Editorial d'Eric Trappier



Eric Trappier, Président du CSF aéronautique

L'industrie aéronautique représente l'un des atouts de la France dans la grande compétition mondiale qui ne fait que se renforcer. Elle est fortement créatrice de richesse, ainsi qu'en attestent la progression régulière de son chiffre d'affaires réalisé sur le territoire national, le niveau de son solde commercial stable depuis plusieurs années autour de 20 Mds€ et les niveaux de qualification des recrutements qu'elle réalise chaque année. Elle est vecteur de progrès technologique, grâce au très haut niveau d'investissement en R&D qu'elle réalise sur fonds propres chaque année. Elle est également un catalyseur de la coopération européenne, sans laquelle il n'aurait pas été possible de faire émerger Airbus, ni les projets structurants que sont Clean Sky et Sesar. Enfin, elle est un acteur essentiel de la sécurité de la France et des Français, en donnant les moyens aux acteurs de la sécurité et des secours de se projeter rapidement en cas de besoin, sur et hors de notre territoire.

L'actualité de notre industrie est marquée par la persistance d'un marché dynamique pour l'aviation commerciale, qui se traduit par un niveau toujours élevé de commandes et l'augmentation régulière des cadences de production qui atteignent des niveaux que personne n'avait envisagés. Il est donc plus impératif que jamais d'être en mesure de livrer les clients à la date prévue dans les contrats, au niveau de qualité que requiert l'aéronautique, tout en poursuivant les travaux de recherche et développement pour satisfaire la demande pour des produits toujours plus performants et plus intégrés dans l'environnement.

Ces défis industriels, nous les affrontons dans un environnement concurrentiel qui se renforce et se densifie, caractérisé par l'appui toujours plus marqué de certains Etats à leur industrie de façon à lui permettre d'investir toujours plus dans des technologies de rupture et de s'approprier les nouveaux outils et procédés de production.

La filière toute entière s'est mobilisée pour répondre à ces défis que nous imposent nos clients et nos concurrents. C'est le sens des programmes que le GIFAS a initiés depuis plusieurs années, ou s'apprête à lancer : le CORAC dédié à la recherche collaborative ; Performances Industrielles destiné à accompagner les montées en cadences de production dans la supply chain ; Ambition PME-ETI pour aider les dirigeants de PME à élaborer leur stratégie long terme ; Industrie du Futur qui doit renforcer la compétitivité de la filière par l'appropriation des solutions dites « 4.0 » par les PME et ETI.

Nous avons décidé de placer le programme Industrie du Futur dans le contrat de filière, en le complétant par un Engagement pour le Développement des Emplois et des Compétences, car le CSF, en associant l'Etat, les Régions, les salariés et l'industrie, a vocation à accélérer le déploiement des projets structurants et à en accentuer la transversalité, au bénéfice de la filière et de l'économie nationale. La mobilisation de tous permettra à notre industrie de demeurer l'un des atouts de la France.

Chiffres clés du secteur

L'industrie aéronautique (Chiffre d'affaires : périmètre GIFAS 2017)

1 000

sociétés (grands groupes, ETI et PME)

56 000

recrutements sur les 5 dernières années

54,8 Mds€

de chiffre d'affaires **90%** du CA consolidé à l'export

> 79 % du CA Civil et 21% Défense

63 Mds€

de commandes dont 77% à l'exportation

300 000 emplois directs et indirects

1 er contributeur au solde positif du commerce extérieur de la France.

Le comité stratégique de la filière aéronautique

Contexte

La filière aéronautique est composée des entreprises industrielles implantées sur le territoire national qui conçoivent, produisent et soutiennent les aéronefs, avions et hélicoptères, de toutes tailles. Elle intègre également les centres de recherche dont l'action est essentielle pour l'identification et l'exploitation des ruptures technologiques, ainsi que les sociétés d'ingénierie qui interviennent aux côtés des maitres d'œuvre pour assurer la montée en cadence des programmes. La représentation de la filière aéronautique est assurée au niveau national par le GIFAS qui fédère les principaux systémiers, équipementiers, sous-traitants, centres de recherche de la profession et incubateurs de start up.

La filière aéronautique

L'industrie aéronautique est par nature très largement ouverte vers l'international compte tenu de la structure de son marché constitué des compagnies aériennes nationales et internationales opérant dans le monde entier, de grands opérateurs de flottes d'avions d'affaires ou d'hélicoptères, et des Etats pour sa composante défense. L'industrie aéronautique est naturellement duale, car les technologies et processus sont largement communs entre les secteurs civil et défense. Cette dualité constitue l'une des forces de la filière aéronautique, car elle favorise la fertilisation croisée, et permet de compenser ponctuellement les baisses de charge d'un secteur, afin de préserver le savoir-faire des personnels qui constitue la clé des succès de la filière. Les industriels de la filière aéronautique sont implantés sur l'ensemble du territoire. La présence de grands équipementiers et de PME de spécialités dans de nombreuses régions génère une véritable interdépendance et contribue à faire de la filière aéronautique une filière réellement nationale.

Les enjeux de la filière aéronautique

La filière aéronautique est confrontée à plusieurs enjeux d'importance, et met en œuvre pour y répondre plusieurs politiques ou actions structurantes, pilotées dans le cadre d'un partenariat public-privé associant le GIFAS et les pouvoirs publics.

La préparation de l'avenir constitue un puissant moteur de croissance de l'industrie aéronautique, dans un contexte d'accélération de la recherche et de rupture technologique, dans les domaines des matériaux et du numérique. La filière s'est alors organisée depuis 10 ans au sein du Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile (CORAC) qui associe tous les acteurs publics et privés de la filière et définit la feuille de route technologique

partagée, articulée autour de trois grands axes : aéronef à énergie optimisée, aéronef autonome et connecté, et nouvelles méthodes de développement et de production.

Le transport aérien ne représente que 2% des émissions globales de CO₂ d'origine humaine, mais il doit comme tous les secteurs de l'économie réduire son empreinte. La filière aéronautique est mobilisée pour atteindre les objectifs fixés par l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale), de stabilisation des émissions à partir de 2020, malgré la croissance du trafic aérien d'environ 5%/an.

L'Europe constitue donc un enjeu majeur de la filière, afin de renforcer les liens qui unissent les *supply chains* nationales, au moment où le Royaume Uni va quitter l'Union européenne. Tout en gardant à l'esprit que le marché de l'industrie aéronautique étant par essence mondial car aucun marché national n'est suffisamment vaste pour offrir les débouchés qui permettent d'amortir les coûts de développement, l'exportation est essentielle pour la filière française. Dans un contexte marqué par une forte concurrence internationale et l'utilisation par les Etats-Unis de la réglementation comme arme commerciale, une action des pouvoirs publics français et européens est indispensable pour défendre la filière face à l'extraterritorialité des lois américaines.

Dans une industrie de haute technologie comme l'aéronautique, la formation constitue un enjeu essentiel. Confrontée à un besoin régulier de recrutements sur l'ensemble des métiers, la filière doit renforcer l'attractivité de ses métiers et de ses formations. La forte croissance d'activité que connait la filière depuis 2010 nécessite d'embaucher en offrant des rémunérations attractives, mais également d'investir dans les outils de production. La compétitivité de la filière passe donc également par une adaptation de la fiscalité qui doit moins pénaliser l'investissement industriel, alléger le coût du travail et être un facteur d'incitation à l'innovation.

Enfin, la modernisation de l'outil industriel et la poursuite de la montée en compétences de la *supply chain*, dans un environnement marqué par des politiques étatiques agressives et l'émergence de concurrents dont l'outil industriel intègre nativement les solutions et procédés issus de la révolution numérique, constitue une priorité pour demeurer un acteur de premier plan. L'effort porté par le GIFAS et les principaux maitres d'œuvre, destiné à favoriser la diffusion d'outils numériques conçus par la filière et partagés par tous doit être poursuivi et amplifié par une action collective Etat – Régions – Filière : c'est l'objectif du programme Industrie du Futur.



Airbus A350-1000 @S. Ramadier



Rafale Dassault Aviation ©A Pecchi

Les actions structurantes du contrat de la filière aéronautique

Action 1 : Programme Industrie du Futur

Enjeux

La filière aéronautique a réalisé avec la DGE et la DGA une étude complète sur les enjeux et les perspectives de « l'Industrie du Futur » dans la filière aéronautique, démontrant que la filière aéronautique était confrontée à l'émergence de concurrents dont l'outil industriel intègre nativement les solutions et procédés issus de la révolution numérique. Face également à une concurrence américaine fortement soutenue par son gouvernement qui a mis en place une veritable politique industrielle, elle a fait de la modernisation de l'outil industriel et de sa montée en compétences une priorité pour demeurer un acteur de premier plan.

Objectifs

Le programme industrie du futur porté par le GIFAS vise à aider les PME et petites ETI à s'approprier les nouvelles technologies du numérique et de production pour répondre aux enjeux des entreprises dans toutes les phases de vie d'un produit. Contrairement aux grands groupes, ces entreprises, bien souvent, peinent à avoir une vision claire de ce que les solutions « Industrie du Futur » représentent et les ressources pour engager la démarche. Destiné à 300 PME et ETI, il se décompose en deux phases :

- un parcours d'accompagnement individualisé des sociétés sur les premières étapes de leur transformation digitale, couvrant tout le cycle produit : diagnostic, feuille de route, premières applications,
- l'accélération du déploiement des outils transverses filière permettant une meilleure efficacité collective (AirSupply – AirDesign - AirCollab) et la sécurisation des systèmes d'information et de production (AirCyber).



SAFRAN – Usine du futur – ligne d'assemblage pulsée dédiée à l'assemblage final du moteur LEAP ©C. Abad/Capa Pictures/Safran

Points clés et principaux engagements de l'Etat, des Régions et de la filière

- L'apport des technologies sera démontré dans le cadre de trois plateformes d'accélération, dont les modalités de financement public restent à définir, sur les bases de la mission diligentée par le Premier Ministre sur les plateformes d'accélération.
- Le programme correspond à un budget d'environ 50,3 M€ sur trois ans de mi-2019 à mi-2022, dont 16,4 M€ déjà financés par la filière. Le budget restant sera financé avec un objectif de parité entre l'Etat, les régions, le GIFAS et les entreprises bénéficiaires.
- Le financement fera l'objet de Conventions entre l'Etat et les Régions d'une part, et entre le GIFAS et les Régions d'autre part.

Action 2 : Engagement pour l'emploi et le développement des compétences (EDEC) des industries de l'aéronautique et de l'espace

Enjeux

Dans une industrie de haute technologie comme l'aéronautique, la formation constitue un enjeu essentiel. Confrontée à un besoin régulier de recrutements pour assurer la montée en cadences des constructeurs et s'approprier les ruptures technologiques en cours, notamment du fait de la transformation numérique, la filière se doit d'être attractive sur l'ensemble de ses métiers, afin d'attirer les jeunes talents.

Un accent fort est donc mis sur la formation, que ce soit dans le cadre de l'apprentissage, avec 7 000 alternants en 2017, de la formation des techniciens ou des ingénieurs dans le cadre de partenariats financiers avec le groupe ISAE et l'ENAC.

Objectifs

Afin d'accompagner les PME et ETI de la filière dans leur montée en compétences et la modernisation de leur outil industriel dans un contexte de tension sur l'emploi qualifié et de transition numérique, l'Etat, la branche et la filière ont décidé d'engager une démarche collective matérialisée par un EDEC. Cet EDEC vise à éclairer les acteurs de la formation et de l'emploi sur les principales évolutions de métiers et de compétences issues de l'Industrie du Futur, et à accompagner les sociétés dans leur politique de recrutement et de formation. Les actions qui seront mises en œuvre s'articulent en deux axes :

- Identifier dans la durée les évolutions des métiers et des compétences et les besoins de formation qui en découlent par :
 - o l'identification dans la durée des besoins en compétences et l'élaboration des outils pour y répondre,
 - l'accompagnement des évolutions des compétences par une ingénierie de formation innovante et un renforcement de la coopération de la filière avec les acteurs de la formation professionnelle.
- Renforcer la structuration de la filière en matière d'emplois et de compétences par :
 - l'accompagnement individuel des PME et équipementiers en matière de gestion des ressources humaines et pour l'accélération de leur transformation vers l'Industrie du Futur,
 - le renforcement de l'attractivité et le développement de l'alternance dans les PME en collaboration avec les donneurs d'ordres et les organismes de gestion.



Illustration © Ehrenberg-bilder / Fotolia

Points clés et principaux engagements de l'Etat et de la filière

- L'accord cadre a été signé en novembre 2018, pour une durée de trois ans. Sa mise en œuvre permet de concentrer les ressources budgétaires afin d'obtenir un effet de levier en réponse aux enjeux de la filière.
- Le montant total des actions est estimé à 2 M€, assuré par l'Etat à concurrence de 0,6 M€ et la branche représentée par l'OPCAIM.
- La filière s'engage également à augmenter de 50% le nombre d'alternants, sur une période de 5 ans.

Action 3 : Concertation à l'exportation au bénéfice des PME

Enjeux

L'industrie aéronautique est très fortement exportatrice, puisqu'elle vend à des clients internationaux 85% de son chiffre d'affaires consolidé. Cette très forte internationalisation est partagée par l'ensemble des acteurs de la filière, systémiers – équipementiers – PME, avec bien entendu des intensités différentes selon le rang dans la filière; le taux d'exportation direct moyen des PME est en effet de 27% de leur CA. Il s'avère donc nécessaire d'effectuer un effort particulier vers les PME qui exportent peu ou pas du tout.

Objectifs

Des actions centrées sur les PME sont déjà conduites par le GIFAS et les autres acteurs de la filière (clusters, pôles) ou concernés par cette problématique (Bpifrance, Business France) en termes de veille réglementaire, soutien au développement commercial, recherche de partenaires locaux. L'effort doit donc davantage porter sur la méthode, afin de coordonner les actions au bénéfice des PME pour en optimiser les effets, et de s'assurer que les outils de soutien à l'export de Bpifrance sont adaptés aux spécificités de la filière.

Dans cet objectif:

- le GIFAS souhaite mettre à profit le contrat de filière pour favoriser cette concertation, en permettant l'information en amont sur les programmes d'appui aux PME engagés par le GIFAS, Business France, Bpifrance, les pôles de compétitivité et les régions,
- le GIFAS et Bpifrance réaliseront au cours du premier trimestre 2019 une évaluation quantitative de l'utilisation des accompagnements à l'export par les PME,
- Celle-ci sera complétée par une enquête du GIFAS auprès de ses membres, qui permettra d'analyser les résultats de cette évaluation quantitative et d'en déduire d'éventuelles actions (séminaire d'information, proposition d'adaptation des outils aux spécificités aéronautiques).



AIRBUS - Hélicoptère H160 équipé de la pale innovante Blue Edge ® ©T. Rostang

Points clés et principaux engagements de l'Etat et de la filière

- Le GIFAS organisera avant la fin janvier 2019 une réunion des acteurs concernés pour leur proposer, dans le cadre du contrat, une coordination sur l'année 2019 et, pour les années suivantes, un mode opératoire destiné à partager les programmes d'actions l'année précédant leur mise en œuvre, afin d'en optimiser les effets et éviter les télescopages.
- Les résultats de l'enquête conduite par le GIFAS sur l'utilisation des outils de Bpifrance seront présentés au Salon du Bourget 2019.







